



A.R.B.R.E.S.
Maison des Associations – Case 17
181 avenue Daumesnil – 75012 Paris
Tel : 06 32 30 10 28
www.arbres.org a_arbres@arbres.org

De Monsieur Georges Ferterman
Président de l'association A.R.B.R.E.S.

à Madame la Maire ou Monsieur le Maire

Appel aux Maires de France pour une meilleure protection des arbres.

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

Les arbres nous procurent des bienfaits essentiels et sont reconnus comme de grands contributeurs à l'équilibre de la vie sur Terre, ils participent à atténuer les effets du changement climatique, à préserver la biodiversité, à améliorer la qualité de l'air, à lutter contre les îlots de chaleur. Ils participent pleinement à notre patrimoine paysager, culturel et historique.

Partout en France, leur protection juridique demeure encore insuffisante et dispersée, avec l'association nationale A.R.B.R.E.S., un groupe de travail, soutenu par de nombreuses personnalités et plusieurs notaires engagés, a entrepris une proposition d'actualisation de la législation concernant les arbres en France. Certains textes législatifs sont en effet à revoir, au vu des connaissances scientifiques actuelles, et à hauteur des enjeux du changement climatique et du déclin de la biodiversité.

Il est temps de se mobiliser pour cette évolution réglementaire, que nous voulons raisonnable et efficace.

Lors de nos remises de label « *Arbre remarquable de France* », des projections de nos films, des congrès et d'autres cérémonies, nous avons eu le plaisir de vous rencontrer et de constater nos multiples points de convergence au sujet de l'importance des arbres.

Par ailleurs, au titre de votre fonction, vous êtes au cœur des décisions qui concernent l'aménagement de nos communes, leur patrimoine arboré et la qualité de leur environnement. Votre engagement peut donc jouer un rôle essentiel dans cette évolution.

Nous souhaitons donc mettre en place à vos côtés un appel national des Maires de France pour mieux protéger les arbres, articulé autour des grands thèmes que nous proposons :

- Intégrer pleinement dans les réflexions sociétales le rôle décisif et positif des arbres dans la résilience climatique et dans la reconquête de la biodiversité.
- Reconnaître dans la Loi française l'arbre comme un être vivant, sensible à son environnement, et vulnérable aux conditions anthropiques délétères qu'on peut lui imposer.
- Agir en conséquence envers les arbres, pour mieux les planter, les entretenir, et les préserver, en favorisant des pratiques adaptées à leur développement et à leur longévité, tant dans les espaces publics que privés.
- Respecter les arbres remarquables au niveau local ou national, pour préserver leurs valeurs biologiques, patrimoniales et culturelles.

Nous sommes convaincus que mieux protéger les arbres ne constitue pas une contrainte supplémentaire pour nos territoires, mais représente au contraire un investissement pour leur avenir et celui des générations futures.

Madame, Monsieur le Maire, si vous partagez ces objectifs nous vous invitons à soutenir cet appel national en apposant votre signature ci-dessous et en nous retournant ce document.

En vous remerciant vivement pour votre engagement en faveur des arbres, je vous adresse mes respectueuses salutations.

Georges Ferterman

APPEL NATIONAL DES MAIRES DE FRANCE

La commune de,

représentée par Madame/Monsieur, maire de la commune.

Soutient l'appel national lancé par l'association A.R.B.R.E.S pour une meilleure protection des arbres et souhaite contribuer à l'évolution de leur protection juridique en France.

Fait à Le :

Signature et si possible cachet de la commune.